

# **Les élus de Seine-Saint-Denis parrains de lycéens étrangers privés du droit au séjour (Parrainage départemental du 24 mars)**

## **Contact sur ce dossier pour RESF :**

Marigold BOBBIO : 06 89 36 10 17 / [marigoldbobbio@yahoo.fr](mailto:marigoldbobbio@yahoo.fr)

Jean-Michel DELARBRE : 06 89 30 86 15 / [jean-michel.delarbre@ldh-france.org](mailto:jean-michel.delarbre@ldh-france.org)

Saint-Denis, le 8 juin 2012

**A Monsieur François HOLLANDE**

Président de la République

**A Monsieur Jean Marc AYRAULT**

Premier ministre

**A Monsieur Manuel VALLS**

Ministre de l'Intérieur, chargé de l'Immigration

## **Objet : Démarche commune des élus de Seine-Saint-Denis, parrains républicains de lycéens étrangers privés du droit au séjour**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre.

Elus de la République, nous avons accepté le 24 mars 2012 de parrainer un lycéen ou une lycéenne étrangère de Seine-Saint-Denis privé(e) du droit au séjour par une législation particulièrement restrictive.

### **Notre préoccupation commune : le sort de ces jeunes**

Nous sommes en effet particulièrement préoccupés par leur avenir :

- ils sont arrivés mineurs sur notre territoire, souvent par l'effet d'une décision qui ne leur appartenait pas.
- Ils vivent en France des situations très diverses, pour certains isolés, pour d'autres bénéficiant du soutien de leurs parents ou d'un proche.
- Ils se sont investis pleinement dans un parcours scolaire dont ils savent que la réussite est pour eux un gage d'insertion.
- Ils sont pris en charge par des équipes éducatives qui croient à l'importance du droit à l'Éducation pour tous les jeunes et veulent donner à chacun une formation qualifiante.

Lorsqu'ils atteignent 18 ans, c'est une vie de « galère » qui les attend, entre l'angoisse du contrôle, de l'arrestation, de l'enfermement en rétention, de l'expulsion et le sentiment de ne pas être comme les autres, la culpabilité, la peur des réactions de rejet. Car les démarches en préfecture se terminent fréquemment en impasse :

- Ils font trop souvent l'objet d'une décision de refus de séjour avec obligation de quitter le territoire, assortie pour certains d'entre eux d'une mesure de bannissement : l'interdiction de retour sur le territoire français pour des périodes de 1 à 3 ans.
- Au mieux, ils obtiennent un titre « étudiant » qui ne fait que repousser le problème à la fin de leur cursus et leur ferme certains parcours de formation.

Même si l'action du Réseau Education Sans Frontières et la solidarité des enseignants, des parents d'élèves et des jeunes ont permis de limiter le nombre des « expulsions », de maintenir nombre de ces jeunes dans un cadre scolaire relativement protecteur, et pour beaucoup d'arracher par le soutien un droit au séjour, leur situation est pourtant loin d'être réglée.

## **Notre demande : leur droit au séjour, leur droit à l'avenir parmi nous**

Appartenant à différentes familles politiques de la gauche, nous sommes unanimes pour réclamer que des instructions soient données aux Préfets, afin que

- **les arrêtés de refus de séjour qui frappent nombre de nos filleuls soient abrogés au plus tôt, sans attendre l'issue des différents recours engagés** (cf. *liste remise au préfet de Seine-Saint-Denis le 16 mai dernier*) ;
- **un titre de séjour « vie privée et familiale » soit accordé à tous ces jeunes majeurs scolarisés afin de leur permettre de construire leur vie parmi nous.**

Au-delà, nous souhaitons qu'une **refonte du Code de l'Entrée, du Séjour et du Droit d'Asile**, prévoie des dispositions plus humaines et plus généreuses, notamment en faveur des jeunes scolarisés dont la réussite et l'intégration seraient conformes aux principes de la République et devraient favoriser le dynamisme de notre société comme sa nécessaire ouverture sur le monde.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos respectueuses salutations.

### **Signataires :**

Alain AMEDRO,	Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France
Aline ARCHIMBAUD,	Sénatrice de Seine-Saint-Denis
François ASENSI,	Député de Seine-Saint-Denis
Eliane ASSASSI,	Sénatrice de Seine-Saint-Denis
Nadia AZOUG,	Maire adjointe de Pantin, Conseillère régionale Ile de France
Gname BAGAYOKO,	Conseillère municipale de Saint-Ouen
Claude BARTOLONE,	Député, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Pascal BEAUDET,	Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Belaïde BEDREDDINE,	Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Serge BOCQUET,	Conseiller municipal de Bobigny
Corinne BORD,	Conseillère régionale Ile de France
Hervé BRAMY,	Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Patrick BRAOUEZEC,	Député de Seine-Saint-Denis
Maïté CHAMBAUD,	Maire Adjointe de Noisy le Grand
Claude DILAIN,	Sénateur de Seine-Saint-Denis
Remi FORGEAS,	Maire adjoint de Saint-Ouen
Daniel GARNIER,	Maire Adjoint d'Aubervilliers
Gilles GARNIER,	Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Daniel GOLDBERG,	Député de Seine-Saint-Denis
Mohamed HAKEM,	Maire Adjoint de BAGNOLET
Mathieu HANOTIN,	Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Miguel HERNANDEZ,	Maire Adjoint d'Aulnay sous Bois
Abdelhak KACHOURI,	Vice-président de la Région IdF, Maire Adjoint de Saint-Ouen
Jean-Jacques KARMAN	Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Pascale LABBE,	Conseillère municipale de Noisy le Sec
Jean LAFONT,	Conseiller régional d'Ile-de-France
Patrick LE HYARIC,	Député au Parlement Européen
Sabrina METAYER,	Maire Adjoint de Bondy
Catherine PEYGE,	Maire de Bobigny
Gilbert ROGER,	Sénateur de Seine-Saint-Denis
Abdel SADI,	Maire Adjoint de Bobigny, Conseiller général de Seine-Saint-Denis
Jacques SALVATORE,	Maire d'Aubervilliers
Sylvine THOMASSIN,	Maire de Bondy
Abdelkader TOUALA,	Conseiller municipal de Gagny
Yannick TRIGANCE,	Conseiller régional d'Ile-de-France
Stéphane TROUSSEL,	Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Henriette ZOUGHEBI,	Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France